



Mardi 28 avril 2020

1,5 millions de masques avec l'opération "Corrèze Masques" du Département

Dès le début de la crise sanitaire, le Département a souhaité assurer la protection des Corrèziens et jouer pleinement son rôle d'animateur de la solidarité auprès des communes et des acteurs économiques avec l'opération "Corrèze Masques" lancée dès le 19 mars.

En engageant cette opération, le Département s'est attaché à trouver des fournisseurs fiables, tant sur les tarifs pratiqués que sur les délais de livraison, deux points essentiels au regard de la très forte tension sur le marché international des masques et des malversations qui se multiplient.

Priorité aux acteurs du maintien à domicile

Dès le 19 mars, et sans attendre la mise en place d'un dispositif par l'Agence régionale de santé (ARS), le Département a réalisé une première dotation de masques et gel hydro-alcoolique auprès de tous les services d'aide à domicile, instances de coordination de l'autonomie, services de portage de repas à domicile, etc. Une coordination s'est ensuite mise en place avec l'ARS et la Préfecture, et **le Département a distribué 100 000 masques, en lieu et place de l'Etat**, aux acteurs du maintien à domicile en Corrèze.

Une centrale d'achat départementale au service des communes

Dès le 25 mars, le Département a créé une centrale d'achat pour aider les communes à se fournir en matériel de protection (masques, gel, gants, etc.). Le principe est simple : le Département réalise toutes les démarches administratives et les livraisons sont assurées par les Conseillers départementaux sur leur canton.

Ainsi le 10 avril dernier, 250 communes et groupements de communes ont pu bénéficier d'une première livraison et une prochaine aura lieu début mai. Au total, ce sont **300 000 masques et 5 000 litres de gel** qui auront pu être fournis aux communes : de quoi leur permettre d'assurer la continuité de leurs services indispensables au quotidien.

Une commande groupée pour les acteurs économiques

Pour permettre aux entreprises d'assurer la continuité de l'activité dans cette période et préparer la reprise le moment venu, le Département a souhaité les aider à se fournir en masques pour les salariés. Afin de couvrir un maximum d'entreprises, le Département a noué un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Ce sont près de **1500 entreprises qui ont pu ainsi commander 700 000 masques** qui ont commencé à être remis dès vendredi dernier et jusqu'à la fin de semaine prochaine.

Une coordination avec les intercommunalités pour les masques "grand public"

Pour préparer le déconfinement et assurer la protection des particuliers, **le Département a coordonné avec les 9 communautés de communes et d'agglomérations une commande collective de 300 000 masques** tissu pour les particuliers. Ils seront mis à disposition des Corrèziens au plus près de chez eux progressivement à compter du 11 mai (les modalités de distribution seront fixées par les intercommunalités et les communes et communiquées au grand public).



Contact presse

Amandine **BARRAT**

Tél. 05 55 93 76 87

Port. 06 59 68 03 01

abarrat@correze.fr



Le Conseil Départemental vous informe

En ajoutant les masques destinés aux services départementaux, **ce sont donc plus d' 1,5 millions de masques qui auront été fournis avec l'opération "Corrèze Masques"**.

Le Département salue toutes les initiatives locales conduites en Corrèze par des bénévoles, associations, entreprises et communes qui contribuent à la fourniture de masques tissu "grand public" et ainsi participent activement à la protection des Corrégiens.

Le Département rappelle que l'usage d'un masque est un moyen de protection supplémentaire mais qui ne se substitue pas aux mesures barrières et règles de distanciation sociale qui sont les mesures les plus efficaces pour se protéger du Covid-19.



Contact presse

Amandine **BARRAT**

Tél. 05 55 93 76 87

Port. 06 59 68 03 01

abarrat@correze.fr